Vous êtes en attente de l'évaluation de votre candidature à l'implant cochléaire ? Plusieurs options de traitement pourraient améliorer votre condition en attendant votre implant cochléaire ou en remplacement de cette intervention.

Notez que certaines options pourraient ne pas convenir à votre condition.

1 Prothèse auditive

En fonction du degré de votre perte auditive, une prothèse auditive pourrait vous convenir. La prothèse permet d'amplifier les sons à l'oreille qui présente une surdité.



2 Prothèse auditive de type CROS / BiCROS

Ce système nécessite une prothèse auditive dans chaque oreille. Du côté de la surdité, un microphone capte les sons et les transfère à la prothèse auditive portée à l'autre oreille. Cet appareil permet de tout entendre du côté de l'oreille fonctionnelle, peu importe la provenance des sons.



3 Implant cochléaire

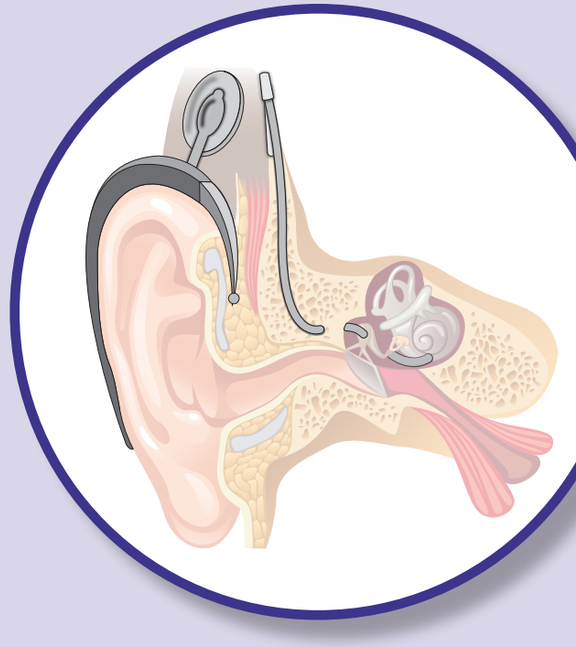
L'implant cochléaire est la seule option, à l'exception de la prothèse auditive (option 1), qui permet de retrouver un certain niveau d'audition à l'oreille présentant la surdité. L'implant cochléaire est composé de deux parties : une interne et une externe. La partie interne est insérée dans la cochlée lors d'une chirurgie, tandis que la partie externe capte les sons et les transmet à la partie interne. Cette dernière stimule le nerf auditif, qui relaie l'information au cerveau.

Déterminer si vous pouvez recevoir un implant cochléaire nécessite plusieurs étapes :

- Première évaluation au CHU de Québec, dans l'établissement de l'Hôtel-Dieu de Québec (HDQ),
- Deuxième évaluation au CIUSSS de la Capitale-Nationale, à l'Institut de réadaptation en déficience de Québec (IRDPQ).
- Finalement, votre admissibilité sera déterminée lors d'un comité de sélection.



Si votre candidature est acceptée, une chirurgie sera planifiée. Trois jours seront nécessaires pour cette première étape (tests préopératoires, chirurgie, activation de l'implant).



Une fois la chirurgie complétée, une convalescence d'environ deux semaines sera nécessaire. Ensuite, vous reviendrez à l'HDQ pour la programmation de l'implant cochléaire, qui se déroulera sur trois jours. Des rencontres à l'IRDPQ auront également lieu.

Pour terminer, une réadaptation fonctionnelle intensive sera nécessaire. Cette réadaptation aura lieu dans votre région si les services sont disponibles. Sinon, elle devra être complétée à Québec. Habituellement, la période de réadaptation fonctionnelle dure 8 semaines.

Pour plus d'information sur l'implant cochléaire pour surdité unilatérale, consultez le document *Implantation cochléaire et surdité unilatérale pour les adultes*.

4 Aide auditive à ancrage osseux

L'utilisation de cet appareil est possible lorsqu'une des deux oreilles a une audition normale. Similaire au fonctionnement du système CROS, il transfère les sons vers l'oreille fonctionnelle. Cependant, ce système utilise la vibration des os du crâne (conduction osseuse) pour que les sons soient perçus par l'oreille fonctionnelle.

L'installation de cette aide auditive requiert une chirurgie faite par un médecin oto-rhino-laryngologiste (ORL). Une partie interne (pilier ou aimant) est ainsi implantée à la surface du crâne. Un essai avec un bandeau est également requis avant de procéder à l'opération.



Source : www.revmed.ch

5 Système de transmission de la voix (ex. : système MF)

Cette option est utile en groupe, en réunion ou lorsqu'on est loin de la personne qui parle. Un microphone est utilisé par l'interlocuteur, et la voix est transmise à une prothèse auditive ou à des écouteurs portés par la personne malentendante.



Pour mieux comprendre certaines des options de traitement disponibles, visionnez nos vidéos explicatives et témoignages sur :

- Le CROS / BiCROS
- L'aide auditive à ancrage osseux
- L'implant cochléaire

Stratégies de communication :

Finalement, certaines stratégies simples peuvent faciliter la communication malgré une surdité unilatérale :

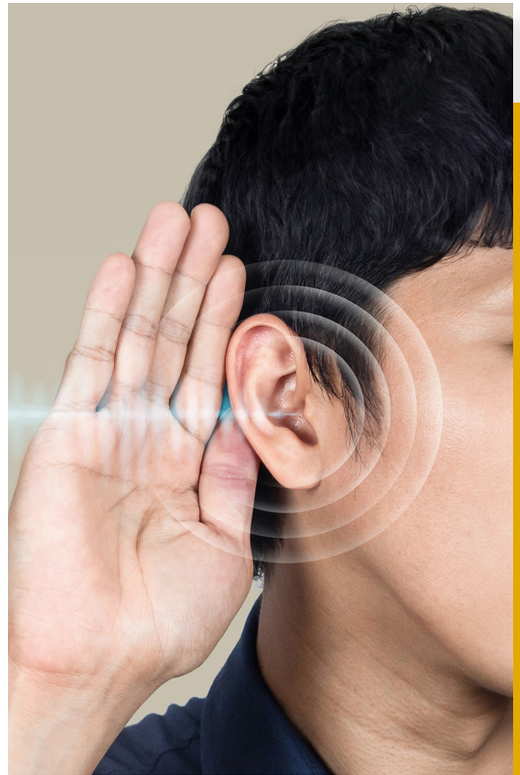
- Expliquer qu'on entend moins bien d'un côté.
- Placer la bonne oreille du côté de la personne qui parle. Cette stratégie peut nécessiter, par exemple, un changement de côté sur le trottoir, à la table ou dans le salon.
- Se rapprocher de la personne qui parle.
- S'assurer de bien voir le visage de la personne qui parle. On peut aussi demander à la personne d'éviter de mettre les mains devant sa bouche. Il est aussi préférable de favoriser les espaces bien éclairés.
- S'éloigner ou diminuer le bruit si possible (par exemple : éteindre la télévision, la musique ou le lave-vaisselle). Au besoin, changer de pièce facilitera la conversation si l'endroit est trop bruyant.

Si l'une de ces options vous intéresse, vous pouvez en discuter avec votre audiologiste ou audioprothésiste. Des frais peuvent être associés à certains essais.

CHU de Québec Université Laval

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
Québec

Décembre 2024



Surdité unilatérale

Options de traitement

Québec